

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Recherche Droit Dauphine  
Cr2D

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris-Dauphine  
PSL Research University Paris

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Corinne Saint-Alary-Houin, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre de Recherche Droit Dauphine
<b>Acronyme de l'unité :</b>	Cr2D
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	367
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M <sup>me</sup> Sophie SCHILLER ET M <sup>me</sup> Claudie BOITEAU (remplacée par M <sup>me</sup> Sophie LEMAIRE)
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M <sup>me</sup> Sophie SCHILLER et M <sup>me</sup> Sophie LEMAIRE
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	1

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Présidente :</b>	M <sup>me</sup> Corinne SAINT-ALARY-HOUIN, Université Toulouse 1 Capitole
<b>Experts :</b>	M. Christian BOVET, Université de Genève M <sup>me</sup> Géraldine GOFFAUX-CALLEBAUT, Université d'Orléans (représentante du CNU) M <sup>me</sup> Pascale IDOUX, Université de Montpellier
<b>Conseiller scientifique représentant du Hcéres :</b>	M. Sébastien BERNARD
<b>Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :</b>	M. Bruno BOUCHARD, Université Paris-Dauphine

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

### A. Historique

Le Centre de recherche Droit Dauphine (ci-après Cr2D) s'inscrit dans la lignée de l'Institut de Droit économique fondé en 1983 par le professeur Elie ALFANDARI. Depuis cette date, l'Institut de Droit économique s'est d'abord transformé en Institut de droit économique, fiscal et social en 1993, puis en Institut Droit Dauphine (I2D) en 2003. Ces différentes structures présentent la caractéristique commune d'associer des chercheurs de droit privé (section 01 du CNU) et de droit public (section 02 du CNU). La structure I2D a ensuite été divisée en deux entités autonomes : l'École Droit Dauphine (E2D), dédiée à l'enseignement du droit et le Centre de recherche Droit Dauphine (Cr2D) consacré à la recherche juridique. Cette organisation a été approuvée par le conseil scientifique de l'Université et ses nouveaux statuts ont été soumis au vote du conseil d'administration de l'université. Le Centre de recherche est l'équipe d'accueil de doctorants (EA 367). Il est doté d'un organigramme, d'un règlement intérieur et d'un budget propre.

### B. Localisation de l'unité

Le Cr2D est localisé dans les bâtiments de l'Université Paris-Dauphine situés Place du Maréchal de Lattre de Tassigny à Paris (75116). Il est doté de 21 bureaux, de 2 salles de réunion et d'une salle de travail réservée aux doctorants. L'ensemble de ces locaux se situe au 5<sup>ème</sup> étage de l'aile A du bâtiment.

## DIRECTION DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Sophie SCHILLER, professeure de droit privé, et M<sup>me</sup> Sophie LEMAIRE, professeure de droit privé

## DOMAINE D'ACTIVITÉ

Domaine général du droit économique et principalement les thèmes suivants :

- gouvernance des entreprises et normativité ;
- modes alternatifs de règlement des litiges ;
- l'entreprise dans un contexte international ;
- l'entreprise régulée ;
- nouveaux outils de la prévoyance.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	13	13
Maîtres de conférences et assimilés	12	11
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0	1
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	6	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	NR	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	1	
Doctorants	33	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>40</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>65</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le Cr2D présente un bilan et un projet très sérieux et convaincants. Malgré un budget limité, sa production scientifique est de grande qualité. Les publications de ses membres sont régulières, nombreuses et de très bon niveau, même si l'on pourrait souhaiter un plus grand nombre de monographies, y compris des précis et d'autres manuels. L'équipe est soudée, dynamique, enthousiaste et fortement impliquée dans une recherche collective. Le comité a pu constater que les recommandations de l'AERES ont été largement suivies, notamment dans la recherche de partenariats internationaux (invitation de collègues étrangers, co-tutelles de thèses, etc.). Le réseau international devrait cependant être encore développé. Un plus grand nombre de conférences et publications en anglais pourraient contribuer à cela.

L'approche interdisciplinaire, droit privé/droit public est réelle ainsi que les échanges avec les autres disciplines présentes dans l'université : économie, gestion et surtout sociologie par le biais d'une participation à l'activité de centres de recherche en science politique ou économie, de certaines chaires et "houses". Au cours de la période écoulée, le Cr2D a réalisé des efforts significatifs, tels que le l'institution de comités de

suivi des doctorants ou l'organisation de pré-soutenances, qui doivent être salués. Le Centre affiche aussi de beaux partenariats tant nationaux avec divers organismes, en particulier dans le domaine du contentieux qu'internationaux avec de nombreuses universités étrangères. Il faut relever à ce propos une stratégie claire et bien appliquée.

Les axes directeurs du projet scientifique pour les cinq prochaines années (« L'entreprise dans un contexte international ; l'entreprise régulée ; les nouveaux outils de la prévoyance ») sont clairement définis et en cohérence avec les recherches individuelles des membres de l'équipe.

Le comité d'experts regrette cependant que le Cr2D bénéficie de très peu de contrats doctoraux et que son appui administratif et son budget soient pour l'instant insuffisants.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

